

2R CONSTRUCTION BTP SUD
Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 1560 route de Vedene
84700 SORGUES
RCS AVIGNON 829 844 539

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 10 AVRIL 2024

L'an 2024, le 10 Avril à 17 heures,

Monsieur Khalid RIFQI,
demeurant 1560 route de Vedene, 84700 SORGUES,

Associé unique et président de la société 2R CONSTRUCTION BTP SUD.

A pris les décisions suivantes :

- Extension de l'objet social
- Modification corrélative de l'article 2.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique décide d'étendre à compter de ce jour l'objet social de la société aux activités d'achat, vente de tous matériels et engins à usage professionnel La location avec ou sans opérateurs de tous matériel et engins de génie civil

DEUXIEME DÉCISION

En conséquence de la décision qui précède, l'associé unique décide de modifier l'article 6 OBJET des statuts de la manière suivante :

ARTICLE 6 – Objet

La Société a pour objet social en France et à l'étranger :

- Maçonnerie générale, travaux publics et terrassement
- L'achat et la vente de tous matériels et engins à usage professionnel
- La location avec ou sans opérateurs de tous matériel et engins de génie civil

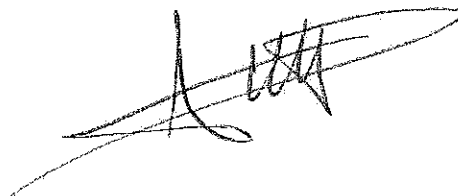
Le reste de l'article sans changement

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Khalid RIFQI

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Khalid RIFQI', with a large, sweeping flourish extending from the end of the name.